

**RAPPORT DE LA COMMISSION**  
**chargée d'examiner l'objet suivant :**

**Motion Jean Tschopp et consorts - Une journée hebdomadaire végétarienne dans la restauration collective.**

**1. PREAMBULE**

La Commission thématique de la politique familiale s'est réunie le jeudi 23 janvier 2020 à la Salle Romane, Rue Cité-Devant 13, à Lausanne. Sous la présidence de Monsieur le Député Felix Stürner, elle était composée de Mesdames les Députées Céline Baux, Sabine Glauser Krug, Delphine Probst, Anne-Lise Rime et Myriam Romano-Malagrifa ; ainsi que de Messieurs les Députés Nicolas Bolay (remplaçait Maurice Treboux), Jean-Rémy Chevalley, Jean-Claude Glardon, Axel Marion, Pierre-François Mottier, Yves Paccaud (remplaçait Claire Attinger Doepper), Werner Riesen, Jean Tschopp et Pierre Volet.

Ont également participé à cette séance Madame la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle, Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) ; Madame Chantal Ostorero, Cheffe de la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES) ; Monsieur Lionel Eperon, Chef de la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire (DGEP) ; Monsieur Giancarlo Valceschini, Chef de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) ; Monsieur Jacques-Frédéric Siegler, Directeur de l'Ecole professionnelle de Montreux (EPM).

Monsieur Florian Ducommun, Secrétaire de la commission, a rédigé les notes de séance et en est sincèrement remercié.

**2. POSITION DU MOTIONNAIRE**

Le motionnaire donne des informations sur le réchauffement climatique imputable à l'activité humaine et rappelle que dans son Programme de législature 2017- 2022, le Conseil d'Etat annonce un plan climat cantonal et le Grand Conseil votait à une forte majorité la résolution de Monsieur Laurent Miéville déclarant l'urgence climatique, en rappelant que notre alimentation a un impact sur l'environnement. Dans certaines garderies d'enfants le concept existe déjà mais pas pour les adultes.

Le motionnaire donne des chiffres de 18 millions de repas par an dans le canton de Vaud et pense que sa journée hebdomadaire végétarienne pourrait contribuer à une alimentation plus équilibrée et de nature à réduire notre empreinte carbone et la production de gaz à effet de serre.

Le motionnaire souhaite cette journée hebdomadaire dans toute l'administration cantonale (Centre hospitalier universitaire vaudois – CHUV, établissements médico-sociaux – EMS – publics/privés, etc.), et promouvoir les atouts de cette mesure auprès des établissements privés et des restaurateurs.

Monsieur Yves Ferrari avait déjà essayé en 2010 de faire passer cette journée hebdomadaire végétarienne, mais sans succès.

### **3. POSITION DU CONSEIL D'ETAT**

Le Conseil d'Etat nous informe que la problématique du motionnaire est importante. Cependant, il a déjà mis en place un concept pour que les apprenti-e-s puissent exercer dans les lieux de restauration collective. Cela permet d'augmenter les places d'apprentissage et d'avoir la main sur le choix alimentaire et faire en sorte qu'il y ait un enjeu participatif, puisque, les gymnasiens et les apprenti-e-s peuvent choisir leur régime alimentaire.

Le Conseil d'Etat nous informe que 176 restaurants scolaires sont labellisés « Fourchette Verte » et sont très sensibles à la nutrition équilibrée. Ils visent à proposer une alimentation saine et durable avec des objectifs chiffrés. Madame la Conseillère d'Etat nous rappelle qu'il existe déjà de nombreux endroits où une alternative végétarienne existe tous les jours de la semaine. Il faut tenir compte du fait que le repas de midi est parfois le seul équilibré pour un certain nombre de jeunes.

La politique va tenir en compte, entre autres, des enjeux liés aux achats de proximité des aliments et de surcroît l'achat de la viande locale.

### **4. DISCUSSION GENERALE**

Un-e commissaire rappelle l'importance d'un circuit court et de la provenance des aliments. Mais à ses yeux, l'obligation d'une journée végétarienne dépasse totalement le besoin. Un-e autre commissaire dit que des expériences existent sur les campus. Un-e commissaire pense qu'une journée végétarienne va trop loin et qu'une promotion aux privés pour une telle journée est inadéquate.

Un-e commissaire serait favorable à transformer cette motion en postulat.

Un-e autre commissaire se demande pourquoi la viande est toujours au centre de la préoccupation dans un repas et se dit favorable à la motion. Plusieurs commissaires pensent que nous n'avons pas à imposer le choix de notre alimentation, cela reste le choix de chaque personne dans ce canton. Il suffit d'avoir des repas équilibrés et avec des produits de proximité, d'autant que le Conseil d'Etat a effectué une présentation très complète des actions déjà entreprises et à venir.

Un-e commissaire pense que si une demande est faite, les lieux de restauration collective vont automatiquement suivre la demande. C'est pourquoi il n'y a pas de raison à imposer une journée hebdomadaire sans viande ni poisson.

A l'issue des travaux de la commission, le motionnaire accepte de transformer son objet parlementaire en postulat. Un rapport de minorité est alors annoncé.

### **5. VOTE DE LA COMMISSION**

*Transformation de la motion en postulat (avec l'accord du motionnaire)*

*La commission recommande au Grand Conseil de ne pas renvoyer au Conseil d'Etat la motion transformée en postulat par 8 voix contre 7 et aucune abstention.*

Saint Légier, le 18 septembre 2020.

*Le rapporteur :  
Pierre Volet*